Novembre

Pierre Caillet, des armées à la cybersécurité d'Interstis Solutions



Pendant plus de vingt cinq ans, Pierre Caillet a servi au sein des armées. Il y a notamment piloté la génération, l'exploitation et la gestion des moyens cryptographiques employés par les forces françaises : clés de chiffrement, codes, documents stratégiques ou encore chiffreurs embarqués. Il a également participé à la conception des standards d'IT security utilisés au sein de l'OTAN, afin de garantir l'interopérabilité des armées françaises lorsqu'elles s'engagent aux côtés de leurs partenaires étrangers. Aujourd'hui, il est le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) d'Interstis Solutions, un poste qui demande une vigilance permanente, une rigueur méthodique et sens aigu de la pédagogie. Protéger une organisation, c'est à la fois anticiper la menace, décider vite quand elle se concrétise et embarquer chaque collaborateur dans une culture de la sécurité.

Le SecNumCloud et son importance pour les clients d'Interstis Solutions

Le SecNumCloud, c'est le plus haut label de sécurité délivré par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). La qualification se passe en jalons, du jalon 0 (la validation par l'ANSSI de l'entrée en qualification) au jalon 3 (la validation finale). Cet été, Interstis Solutions a franchi le jalon 0, ce qui montre que l'ANSSI considère notre qualification comme réaliste, au vu de nos pratiques. Désormais, la voie est ouverte vers les jalons 1 et 2 qui consistent en la planification de la stratégie d'homologation et en l'évaluation finale. Cette évaluation est réalisée par un des 4 centres évaluateurs agréés par l'ANSSI et aura lieu avant l'été 2027. Un client, public ou privé, qui confie ses données professionnelles à un éditeur comme Interstis Solutions a besoin d'avoir confiance en cet éditeur. Pour générer cette confiance, au-delà des relations humaines, l'éditeur doit prouver sa démarche de sécurisation par des certifications ou des qualifications officielles. Sans cela, comment le commanditaire peut-il s'assurer de la sécurisation appliquée aux données ? « De la même manière, un chauffeur de taxi, pour avoir sa licence, doit prouver qu'il a le permis. Qui oserait monter dans un taxi dont le conducteur n'est pas obligé de prouver qu'il a le permis ? » conclut Pierre Caillet.

Trois conseils pour bien se protéger en matière de cybersécurité

Aujourd'hui, les hackers ciblent tout le monde et notamment les particuliers. Qui n'a jamais reçu un appel d'un prétendu conseiller bancaire, un message indiquant qu'un service de livraison attend des instructions pour remettre un colis ou encore une notification de l'Assurance maladie invitant à effectuer une démarche urgente ?

Pourquoi les particuliers ? Parce qu'ils sont souvent vulnérables, peu familiarisés avec les risques cyber et surtout, insuffisamment sensibilisés à ces menaces. En sa qualité de RSSI, Pierre Caillet partage aujourd'hui trois conseils simples et faciles à mettre en œuvre pour se protéger au quotidien :

- **Conseil n°1 :** Utiliser de l'authentification forte sur tous les accès et protéger son adresse mail comme la prunelle de ses yeux, c'est souvent la clé qui permet de réinitialiser les autres accès. Si on peut accéder à ses mails juste avec un identifiant et un mot de passe sur un ordinateur inconnu, on est en zone de risque. Utiliser un gestionnaire de mots de passe et, encore mieux, des emails d'alias différents pour chaque site internet.
- **Conseil n°2 :** Sur internet, ne décliner son identité et ses données personnelles que quand c'est absolument nécessaire, ce qui est en fait assez rare. Par exemple, pour une carte fidélité d'un magasin de bricolage, quels sont les renseignements dont le magasin a réellement besoin ? En quoi a-t-il vraiment besoin de votre nom et prénom pour donner des points de fidélité ?
- **Conseil n°3 :** Ne jamais transférer des documents officiels en pièce jointe non chiffrée d'un mail (carte d'identité, RIB, avis d'impôts, acte de naissance, etc.). Utiliser des liens de partage à la place, limités dans le temps ou chiffrer les documents. En effet, ces documents peuvent permettre à un malfaiteur d'usurper les identités et, par exemple, de contracter des prêts au nom de quelqu'un d'autre.

Info webinaire : Le mardi 17 novembre 2026, de 11h à 11h45, Pierre Caillet animera un webinaire ayant pour thématique « SecNumCloud : ce que la qualification change vraiment pour vos données ». Il sera notamment abordé : la qualification SecNumCloud et ses enjeux pour les organisations, publiques comme privées ; son articulation avec le cadre réglementaire (NIS 2, doctrine « Cloud au centre », etc.) et notre démarche de qualification SecNumCloud. **Pour s'inscrire, cliquez sur ce lien.**

A propos d'Interstis Solutions et d'Hexagone

Ce qui démarre, en 2014, comme une startup régionale devient progressivement un acteur de référence de la collaboration numérique. En 2020, Interstis Solutions développe Resana, la plateforme collaborative des agents de l'État pour la Direction interministérielle du numérique. En 2023, l'entreprise est lauréate d'un appel à projets France 2030 consacré aux suites collaboratives souveraines. Cette dynamique donne naissance à Hexagone, une suite collaborative française portée par un consortium de six éditeurs et d'un cloud provider français. Aujourd'hui, Interstis Solutions rassemble, sous la houlette de Thomas Balladur et Nicolas Huez, plus de 800 000 utilisateurs, accompagne 1 600 organisations et compte plus de 60 collaborateurs répartis entre Le Creusot, Paris, Nantes et Montpellier.



Si vous souhaitez plus d'informations, veuillez contacter Mathieu Candel, responsable communication :
06 75 28 52 15 | mathieu.candel@interstis.fr